



Règlement des distinctions et des Holstein Awards Edition 2019 et suivantes

1. Objectif

Une manifestation annuelle est organisée par Holstein Switzerland (HOS) sous le nom de Holstein Awards, avec les objectifs suivants :

- a) **Distinctions** : Récompenser de manière adéquate les mérites et le travail des éleveurs Holstein et de leurs animaux ;
- b) **Communication** : Communiquer de façon coordonnée les résultats des éleveurs Holstein et de leurs animaux, afin de leur donner plus de poids par rapport aux autres races et de promouvoir Holstein Switzerland et ses services ;
- c) **Programme cadre** : Organiser une manifestation conviviale dans un cadre festif permettant à tous les éleveurs Holstein de se retrouver avec leurs familles ;
- d) **Marketing** : Offrir aux éleveurs la possibilité de s'identifier avec leur Coopérative, fidéliser les clients et démarquer HOS des autres organisations d'élevage.

2. Distinctions

2.1. Types de distinctions :

Holstein Switzerland reconnaît les distinctions suivantes :

- Maître-éleveur ;
- Gestion du troupeau – santé du pis ;
- Vaches à 100'000 kg et 150'000 kg de lait ;
- Vaches médailles d'or (GM) ;
- Vaches étoiles ;
- Quatre générations EX et plus ;
- Vaches multiples EX ;
- Vache *Holstein Switzerland* de l'année.

2.2. Critères d'attribution :

Le but est de récompenser les résultats influant sur la rentabilité de la production laitière en tenant compte du but d'élevage et des conditions de production. Les critères d'attribution doivent permettre de prendre en compte des animaux différents provenant de diverses exploitations et d'éviter autant que possible que certains animaux remportent plusieurs prix.

Les critères s'appliquent sur l'exercice pris en compte et sont définis

- dans le règlement concernant les maître-éleveurs ;
- dans les annexes au règlement du herdbook ;
- dans le règlement concernant la vache de l'année.

Il convient de préciser qu'aucune distinction n'est remise aux éleveurs pratiquant le contrôle laitier selon le système B.

2.3. Prix décernés :

- **Maître-éleveur :**
 - Cloche;
 - Fanion ;
 - Pin's ;
 - Présentation dans la brochure spécifique de l'année et dans un film ;
 - CD avec photos de l'exploitation.

- **Gestion du troupeau - santé du pis :**

Prix décerné au vainqueur de chaque catégorie :

- Diplôme encadré ;
- Bon-cadeau (shop ou prestation) d'un montant de CHF 50.-

Remarque : Les exploitations classées à la 2^e et à la 3^e place sont mentionnées, mais ne reçoivent aucun prix.

- **Vaches atteignant 100 000 et 150 000 kg :**

Parchemin A3 remis sous forme de rouleau.

- **Vaches médaille d'or (GM):**

Parchemin A4 remis sous forme de rouleau.

- **Vaches étoiles - distinction pour la descendance :**

1. pour la 5^{ème} étoile :

Parchemin A4 remis sous forme de rouleau.

2. pour 5 étoiles supplémentaires (10, 15, 20, etc.)

Parchemin A4 (nouvelle version avec infos complémentaires).

- **Quatre générations EX et plus:**

Toutes les vaches classifiées dans l'année présentant au moins quatre générations EX du côté maternel dans le herdbook Holstein suisse.

Prix décerné à la dernière génération:

- Diplôme.

- **Vaches multiples EX :**

Prix décerné aux vaches classifiées dans l'année, avec une 5^{ème} classification EX ou plus.

- Diplôme.

- **Distinctions obtenues à l'exposition nationale Expo Bulle ou à Swiss Expo :**

Toutes les championnes, réserves championnes et mentions honorables ainsi que le meilleur éleveur de l'exposition sont mentionnés dans le cadre des Awards, mais ne reçoivent aucun prix.

- **Vache de l'année :**

Prix décerné à la vache désignée par les éleveurs (lecteurs de Holstein International).

- Prix tournant (statuette)

2.4. Remises des distinctions :

Les bénéficiaires des distinctions (sauf la vache de l'année) sont informés en début d'année (mars) du prix obtenu. Ils ont la possibilité de renoncer à leur prix. Le cas échéant, ils doivent le communiquer à Holstein Switzerland avant la fin avril.

Les prix sont remis lors des Awards. Si les bénéficiaires de distinctions ne sont pas présents aux Awards, on procède de la manière suivante :

- Maître éleveur : Remise en mains propres à domicile.
- Santé du pis : Envoi du diplôme encadré par colis postal.
- Autres distinctions : Envoi par courrier postal.

2.5. Clause particulière :

Lors de l'attribution des prix, Holstein Switzerland s'assure que les vaches ayant changé d'organisation d'élevage n'ont pas déjà obtenu le même prix lors de leur précédente affiliation.

2.6. Communication :

Les statistiques concernant les distinctions sont publiées en janvier pour l'année civile écoulée de façon coordonnée avec les noms des maîtres éleveurs de l'année en cours. Cette manière de procéder assure une forte présence dans les médias à une période où la presse spécialisée est très consultée et où diverses foires professionnelles permettant un important échange de vues entre les éleveurs sont organisées. Des informations sur le site Internet et dans les Holstein News, des bulletins d'information et des courriers électroniques à l'attention des éleveurs, des informations aux fédérations cantonales et aux syndicats et associations d'élevage ainsi que des communiqués de presse et des publiereportages sont quelques-uns des instruments qui seront utilisés pour garantir une grande présence dans les médias, depuis la communication des éleveur primés jusqu'à la remise des prix.

3. Programme cadre

La manifestation doit permettre d'honorer les éleveurs primés dans un cadre festif, mais aussi attirer tous les éleveurs Holstein et leur famille grâce à un programme cadre attractif. Le programme cadre se compose de la remise des prix, d'un apéritif de bienvenue et d'un repas. Si possible, la manifestation est organisée à la ferme, sur une exploitation Holstein. Si cela n'est pas possible, elle se déroule sur un site offrant une ambiance particulière et un espace suffisant par accueillir de manière optimale et agréable au minimum 450 personnes.

4. Marketing

- Les Holstein Awards sont le rendez-vous annuel de tous les éleveurs Holstein et des représentants de la presse (présence dans les médias).
- La manifestation permet aux éleveurs de s'identifier avec leur coopérative et la race Holstein (bouche à oreille, opinion leaders).
- La manifestation permet de récompenser les éleveurs fidèles (fidélisation de la clientèle).
- La manifestation suscite l'intérêt de la presse spécialisée pour HOS et ses éleveurs.
- Avec cette manifestation, HOS se démarque des autres organisations d'élevage en se montrant novatrice (positionnement).
- Indirectement, les mesures susmentionnées permettent de recruter de nouveaux membres en attirant leur attention sur Holstein Switzerland.

5. Mise en œuvre

5.1. Lieu et date :

Les Holstein Awards ont lieu chaque année le premier samedi de juillet, pendant la journée. La manifestation est organisée à tour de rôle par les cercles d'élection (cf. statuts) selon la rotation suivante :

4 Berne, 7 Suisse orientale, 3 Fribourg, 6 Suisse centrale, 2 Jura-Neuchâtel, 5 Nord-ouest de la Suisse, 1 Vaud-Valais-Genève.

La première édition des Holstein Awards a eu lieu en 2011 dans le canton de Berne.

5.2. Comité d'organisation CO - Tâches :

Le CO se compose de 2 à 3 collaborateurs de la gérance HOS, d'un représentant du comité suisse ainsi que de trois ou quatre représentant du cercle organisateur. La présidence du CO est assumée par un représentant du cercle. Un spécialiste peut être associé aux travaux pour la communication et la publicité. Une grande partie des travaux administratifs est assurée par la gérance. Le ou la secrétaire du cercle tient le PV des séances du CO ainsi qu'un décompte des séances et des frais pour les représentants du cercle. Des indemnités de séance sont versées aux représentants du cercle par Holstein Switzerland, les frais sont également remboursés. Les règles sont les suivantes : CHF 100.- par séance ; CHF 0.50 par km ; CHF 40.- par heure de travail.

Tâches du CO :

- Recherche et réservation d'un site adéquat ;
- Organisation et mise en place de toute l'infrastructure nécessaire ;
- Organisation de la restauration, y compris apéritif avec produits de la région ;
- Élaboration du programme cadre ;
- Organisation des animations (musique, animation enfants, tombola, etc.) ;
- Recrutement d'aides dans le cercle accueillant la manifestation selon les besoins.

Tâches de la gérance HOS :

- Etablissement des statistiques et nomination des exploitations et animaux primés ;
- Information aux éleveurs primés en vue d'obtenir une photo des animaux pour la fabrication du prix ;
- Commande et coordination des prix ;
- Communication et marketing ;
- Envoi des invitations à tous les éleveurs, collaborateurs, administrateurs et invités ;
- Réception et coordination des inscriptions ;
- Accueil des participants au début et pendant la manifestation ;
- Tenue de la caisse à l'accueil et pendant la manifestation ;
- RP pendant la manifestation ;
- Etablissement des présentations PowerPoint pour la partie officielle.

5.3. Grandes lignes du programme :

- Enregistrement et apéritif de bienvenue dès 9.00 heures, si possible avec les produits de la région.
- Partie officielle et proclamation des distinctions par le président, le vice-président et des demoiselles d'honneur, maximum 90 minutes (10h30 – 12h00).
- Repas de midi.
- Intégrer une ou plusieurs animations musicales.
- Prévoir des animations pour les enfants.
- Les prix sont rassemblés au stand HOS et retirés par les éleveurs en cours de journée.

5.4. Calendrier :

Octobre :

- Composition du nouveau comité d'organisation.
- Contrats définitifs Infrastructure, équipements techniques, catering.
- Définition du programme cadre

Janvier / février :

- Établissement des statistiques.
- Courrier d'information aux éleveurs primés.
- Commande des prix.
- Contrats définitifs animation musicale, demoiselles d'honneur, décoration florale, autres.
- Production du dépliant, du matériel publicitaire, etc.
- Établissement du budget définitif.

Mars :

- Information aux éleveurs dans les Holstein News
- Assurer la présence dans les médias.

Mai / juin :

- Envoi des invitations.
- Réception des inscriptions.
- Coordination de la restauration.

- Établissement des présentations PowerPoint.
- Assurer la présence dans les médias.
- Recruter le personnel du cercle pour la mise en place et le rangement

Juillet :

- Mise en place de la manifestation.
- Publication d'un article dans les médias après la manifestation.
- Contact et recherche lieu avec le cercle concerné pour l'édition suivante.

6. Budget

Les éleveurs, respectivement les propriétaires des animaux primés sont automatiquement invités à la cérémonie des Holstein Awards (inscriptions gratuites pour deux personnes par propriétaire, pour quatre personnes pour les maîtres éleveurs). Tous les éleveurs Holstein non primés peuvent également participer aux Holstein Awards moyennant une participation financière pour le repas. Les membres du comité de HOS, les membres du CO ainsi que d'éventuels invités reçoivent chacun deux inscriptions gratuites. Les collaborateurs HOS participent gratuitement.

Le budget cadre table sur la participation de 450 personnes et comprend les éléments suivants :

Infrastructure et restauration, total CHF 20'000.-

- Infrastructures (Locaux, halles, cantines, podiums, tables, chaises, etc.)
- Technique (lumière, sono, projection, etc.)

Catering, total CHF 30'000.-

- Apéritif de bienvenue (produits de la région)
- Repas, boissons

Programme cadre, total CHF 6'000.-

- Animation musicale, tombola, demoiselles d'honneur, etc.
- Décoration.

Communication, total CHF 10'000.-

- Invitations, confirmations, publicité, etc.

Comité d'organisation, total CHF 4'000.-

- Indemnités et frais, personnel pour montage et démontage, séances, etc.

Planche de prix, total CHF 20'000.-

Budget cadre plafond, CHF 90'000.-

Pour couvrir une partie des frais, des contrats sponsoring sont négociés avec des partenaires médias ainsi qu'avec le canton hôte pour la prise en charge de l'apéritif de bienvenue (produits de la région) et les offices du tourisme (lots pour la tombola). D'autres contrats sponsoring peuvent être négociés avec les partenaires de l'éleveurs concerné si les Awards se déroulent sur une exploitation Holstein. Le déficit restant est pris en charge par Holstein Switzerland dans le cadre de son budget annuel.

7. Considérations finales

Le présent règlement fait office de guide pour le comité d'organisation. HOS se réserve le droit de l'adapter en tout temps.

Il a été validé par le comité directeur 6 février 2019.

Grangeneuve, 13 mars 2019, MIGE